

ces suggestions. Divers membres de l'opposition ont évoqué le spectre de la discrimination. Ils ont déclaré que le budget est discriminatoire. C'est vrai. Et la chose est voulue. Le mot «sélectif» serait peut-être plus heureux. Il conviendrait peut-être mieux. L'ajournement de la déduction d'amortissement et l'ajournement de l'amortissement ne sont que des ajournements, non des annulations. On ne les supprime pas. On ne les élimine pas. On ne compte pas réduire les sommes affectées à la construction, mais orienter les matériaux et la main-d'œuvre vers la construction d'édifices résidentiels et industriels, même dans les secteurs où cette politique est appliquée, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. On a l'intention de détourner ces ressources nécessaires des secteurs où le capital est devenu surchauffé.

D'après certains membres de l'opposition, ce processus tuera la construction. Du même souffle, ils déclarent que ça ne fonctionnera pas et que les responsables de l'industrie de la construction continueront de bâtir, car ils comptent sur une hausse des prix. Il faut choisir, monsieur l'Orateur. On ne peut dormir et veiller en même temps. Ou bien la mesure fonctionnera, ou bien elle ne fonctionnera pas. A notre avis, elle fonctionnera.

Le chef du Nouveau parti démocratique, le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), a fait une série de discours, au cours des dernières élections, pour déplorer que le gouvernement n'ait rien fait au sujet des nouvelles banques, des théâtres et des hôtels. Le gouvernement fait maintenant quelque chose à ce sujet, comme en témoigne ce budget. Cette initiative devrait influencer, dans six mois, sur la manière dont les compagnies de prêts régiront leurs programmes. Je ne crois pas que des changements importants se produisent en six mois, mais après cela, il y aura un changement remarquable et précis. Quiconque s'est occupé de près ou de loin de la construction sait bien que les édifices commerciaux ne rapportent guère les premières années, car leur seuil de rentabilité est élevé. C'est seulement lorsqu'environ 80 p. 100 des locaux sont occupés que les profits commencent à rentrer.

Cette mesure détournera sans aucun doute des fonds des programmes secondaires et non essentiels vers l'habitation et l'industrie. C'est ce que nous voulons. Nous parlons à ce propos de discrimination géographique. Quand nous comparons les provinces, nous faisons une découverte surprenante. Je signale aux députés une petite brochure intitulée: «Les perspectives des investissements privés et publics au Canada pour 1969 et les estimations régionales». Elle est publiée par l'imprimeur de la Reine. Les députés devraient se procurer cette brochure, car elle est très ins-

tructive. Elle signale que la construction des édifices commerciaux en Ontario accusera une augmentation de 31.7 p. 100 en un an. Par comparaison, la province de Québec a enregistré une diminution de 6 p. 100, contre une augmentation de 31.7 p. 100 en Ontario. En ce qui concerne les investissements dans les entreprises commerciales; en Ontario, le taux est de 20 p. 100 plus élevé que dans toute autre province. En Colombie-Britannique, les investissements commerciaux ont enregistré une augmentation de seulement 5 p. 100, tandis qu'au Québec et dans les provinces atlantiques, on signale très peu de changement. Au Québec, les investissements sont passés de 352.6 millions de dollars en 1968 à 324.4 millions en 1969.

• (8.30 p.m.)

Quant au taux de chômage, il est de 3.7 p. 100 en Ontario et de 8.4 p. 100 au Québec, et les députés savent que la situation est grave quand le taux dépasse 6 p. 100. Dans les provinces atlantiques, le chômage atteint 10.5 p. 100. Vous voyez donc, monsieur l'Orateur, qu'il est seulement logique d'appliquer des solutions régionales. On ne peut guérir une fièvre élevée en l'attisant, ou de la haute pression par de l'hypertension. Vous ne pouvez me guérir de mon obésité en demandant au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) de suivre une diète.

Plusieurs députés ont dit: «Ne tuez pas la poule aux œufs d'or». Pour ma part, je ne voudrais pas que cette poule meure de coronarite. Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a dit qu'il ne fallait pas décourager le succès, mais nous ne voulons pas de surchauffe qui fasse tout sauter. Cette mesure doit être une soupape de sûreté, et c'est ce qu'elle sera, à mon avis.

En ce qui concerne les coûts de la main-d'œuvre, le *Globe and Mail* de Toronto faisait état la semaine dernière d'une convention qui accordait aux ouvriers du bâtiment de Toronto 12 p. 100 pour les deux ans qui vont suivre et aujourd'hui, le *Telegram* de Toronto publie en première page un article qui indique que les électriciens de Toronto obtiendront \$6.20 l'heure, soit \$232.50 par semaine pour une semaine de 37½ heures; c'est plus que ce que nous recevons, nous, comme députés.

Une voix: C'est parce qu'ils donnent la lumière.

M. Givens: Nous donnons la chaleur de nos débats, et nous suppléons à la différence. Je tremble en pensant ce que nous coûtera le gel du logement imposé l'automne dernier, quand les entrepreneurs demanderont que leurs contrats soient rajustés en fonction des nouveaux taux de salaires. Je crois que l'inflation est un